



BNP PARIBAS

L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

Date 13/11/2020

CSEE EXCEPTIONNEL : Crise Sanitaire

REGION SUD EST

16/11/2020

VOS REPRESENTANTS



PASCALE
HUZE

06 99 74 46 04



SERGE
CRANSAC

06 68 46 22 50



STEPHANE
DENIAU

06 99 74 44 11



RICHARD
PONS

07 62 32 58 07



ISABELLE
BOUCHOUX



ALAIN
TAIX

06 64 01 90 84



SYLVIE
BRUSCIA-RICHARD



ALEXIS
AUDIFFRED



LAURENCE
GASPERINI

Vos élus CFDT interpellent la Direction sur le Protocole Sanitaire BNPP

La CFDT rappelle que la Direction a une *Responsabilité Sociale* dans la lutte contre la pandémie.

La Direction semble s'être émue de nos remarques. Nous attendons maintenant des **décisions concrètes et suffisantes pour l'ensemble des agences** de la Région.

Chaque jour télétravaillé compte pour lutter contre cette pandémie, **tous les salariés doivent en bénéficier y compris dans les agences.**

Dans sa déclaration préalable les élus CFDT ont demandé :

- Le **filtrage** (rideau baissé) de la clientèle.
- Que toutes les agences ne pouvant mettre en place un filtrage à l'entrée soient gardiennées ou mise en **typologie 1**.
- De nous fournir la **liste des agences stratégiques** de la Région Sud Est.
- Que cesse toute **incitation à faire venir les clients en agence**.
- Le **déploiement du travail à domicile** en split team pour les salariés en agence.
- La **neutralisation des objectifs MOTIV** et l'engagement de distribuer l'ensemble de l'enveloppe MOTIV Q3.
- **L'arrêt immédiat de la pression commerciale** avec un exemple navrant sur ce sujet : le maintien inconvenant de la campagne FIAT 500 en plein confinement. ([Cliquez ici pour lire la totalité de la déclaration](#)).

Quand les mots sont insuffisants, il reste l'action...

Pour la CFDT le **combat** contre le « *Projet horaires* » **n'est pas terminé**. L'absence d'écoute de la Direction, malgré la forte mobilisation de la journée de grève du 13/10, a **obligé la CFDT**, rejointe uniquement par la CFTC, à **assigner BNP Paribas**. Si cette absence d'écoute perdure sur le sujet de la crise sanitaire et que la **pression commerciale prend le pas sur la sécurité des salariés** (Cf la lettre ouverte à la Direction Générale) ([cliquez-ici](#)), **la CFDT se réserve de lancer une réelle procédure de droit d'alerte**.

Plus que jamais nous avons besoin de vos remontées.

Si vous jugez que **votre santé est en danger** : **pression commerciale** maintenue avec incitation de **RDV client en présentiel**, **flux importants** de clients en agence, **besoin de gardiennage**... Contactez nous : par mail [IRP CFDT SUD EST](#) ou par téléphone en toute confidentialité.